Zeitschrift: Pro Senectute : schweizerische Zeitschrift für Altersfürsorge, Alterspflege und Altersversicherung

Herausgeber: Schweizerische Stiftung Für das Alter

Band: 9 (1931)

Heft: 2

Artikel: Le crépuscule d'une longue vie

Autor: Paul-Marie, P.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-722153

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 27.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le Crépuscule d'une longue vie.

Maurice Jaquemin, originaire de Bagnes (Valais) était, à notre connaissance, le plus vieux des hommes du canton. Il l'était, car maintenant il n'est plus, et ses restes mortels reposent dans le grand cimetière du chef-lieu. Comment donc après avoir vécu plus de 90 ans dans son village natal, Maurice Jaquemin est-il venu mourir à Sion? — Je vais vous le dire: ce fut par ruse, un petit jeu si habilement mené et avec un tel air de candeur que personne n'aurait pu s'en offusquer.

Sachez d'abord, bienveillants lecteurs, que notre Maurice avait rempli pendant trois quarts de siècle les fonctions de sacristain et de chantre dans l'église de sa paroisse, mais qu'il n'y avait pas fait fortune. Il pouvait y gagner à peu près de quoi se loger et se vêtir; quant à la pitance quotidienne, il l'attendait le plus souvent de la divine Providence qui, dans la personne des voisins, des prêtres ou des religieux, la lui fournissait charitablement. Il mettait d'ailleurs une telle éloquence à rappeler quelques — uns des services rendus au temps jadis, que les plus incrédules finissaient par se reconnaitre ses débiteurs.

Lorsqu'il eut quitté ses fonctions de sacristain, Jaquemin, beau vieillard de 90 ans, songea, puisqu'il n'avait point d'argent, à se confier bonnement à ses amis et connaissances afin d'obtenir chez eux non plus seulement le pain de chaque jour, mais encore un gîte agréable. Il descendit dans la plaine, et, pendant une partie de l'année, il accomplit, par petites étapes, son „pélerinage"... au domicile de ses bienfaiteurs. Comme il avait naguère accompagné les Pères Capucins dans leurs tournées de quête annuelle au pays de Bagnes, il se faisait héberger par eux deux ou trois semaines annuellement dans leur couvent de Sion ou de St-Maurice. Puis, c'était l'Abbaye qui l'accueillait, ou bien encore les bons chanoines du St-Bernard dans leurs résidences de Martigny et d'ailleurs.

Enfin, les cures hospitalières, sur les deux rives du Rhône depuis Sion jusqu'au Bouveret, le voyaient se présenter à intervalles assez réguliers.

Tout de même, ces visites un peu trop fréquentes lassaient la patience et la charité. Obligé de comprendre enfin qu'il importunait parfois ses bienfaiteurs, Maurice Jaquemin décida de s'adresser au Gouvernement pour en

Maurice Jaquemin.

obtenir assistance. Sa démarche, croyait-il, devait réussir d'autant mieux que le Chef de l'Etat était un de ses combourgeois et s'appelait comme lui-même Maurice. — L'imagination aidant, il se crut non seulement autorisé à demander du secours, mais à réclamer une indemnité pour

une montagne sur la propriété de laquelle il prétendait avoir des titres . . .

Hélas! le chef du Gouvernement était absent, et ses employés ne voulaient pas se mêler de cette affaire. Or le porte-monnaie du vieillard était dégarni, et la „Maison Populaire" exigeait un franc par nuit pour le lit.

Sur ces entrefaites, Jaquemin entendit parler d'une œuvre charitable nouvellement fondée, en ville de Sion, pour venir en aide aux vieillards indigents et abandonnés. — „Voilà ce qu'il me faut", se dit-il, et, sans la plus légère hésitation, il alla se présenter au directeur de l'asile St-François. Le Directeur, — un jeune Père Capucin — se montra hésitant, car les histoires que lui contait le rusé mendiant lui paraissaient bien peu sûres. Il convint néanmoins d'accueillir le vieillard à l'asile pour les repas, mais non pour le logement. Lorsque le Chef du Gouvernement aurait été consulté, on aurait avisé alors à s'arranger à l'amiable.

Jaquemin, à demi satisfait, se rendit pour diner à l'asile, où il fut reçu avec tant de cordialité par les dames et demoiselles dévouées au service des pauvres qu'il s'y trouva parfaitement à l'aise et résolut d'y rester. Mais comment s'y prendre?

Après le repas, notre homme demande une chambre pour se reposer quelques instants seulement: la sieste réglementaire de l'après-midi. On l'introduit aussitôt dans la chambre d'un vieillard envoyé en commission. Jaquemin inspecte d'un coup d'œil rapide le petit appartement „qui lui plait beaucoup", puis, de plus en plus „comme chez lui" il se dévêtit . . . et s'installe sans autre avis dans le lit du sus-dit pensionnaire. — La scène qui suivit peut se deviner, mais difficilement se décrire. La stupéfaction et l'irritation du locataire légitime en trouvant sa place et son propre lit occupés par un intrus . . . celui-ci, de son côté, prétendant avec fermeté et candeur „j'y suis j'y reste" . . . l'intervention des dames charitables en sa faveur, la perplexité du Père

L'Asile St-François à Sion.

Directeur . . . enfin, ce fut le vieux rusé qui eut gain de cause.

On le garda, et si son caractère ne fut pas toujours des plus commodes, son grand âge, sa bonne humeur et ses histoires interminables firent de lui un personnage important de la maison. Les visiteurs s'arrêtaient volontiers à le questionner, et tous étaient émerveillés de la verdeur de son esprit et de la fidélité de sa mémoire. Parvenu ainsi au seuil de sa 99 ème année, il s'éteignit doucement et sans s'en apercevoir. La mort toutefois ne l'effrayait guère, il s'y était bien préparé.

On dit de lui, à plus d'une reprise à l'asile St-François: „S'il n'était pas des nôtres, il faudrait payer pour l'avoir." Ces mots, dans leur originale simplicité, expriment assez combien on tenait à lui et quel vide sa mort a creusé dans cette maison.

P. Paul-Marie o. cap., Sion.